



## Communiqué de presse

### **Première vague de grandes chaleurs : la Ville d'Échirolles active ses mesures préventives**

Face à la vague de chaleur actuelle, la Ville d'Échirolles a activé de premières mesures préventives.

Pour Amandine Demore, maire d'Échirolles, « la mobilisation des services de la Ville et de son CCAS dès ce premier épisode de fortes chaleurs est l'occasion de rappeler les bons gestes et de sensibiliser les habitantes et les habitants à l'ensemble des mesures mises en œuvre pour les protéger et lutter contre les fortes chaleurs. Des mesures qui seront bien évidemment renforcées en cas d'alerte canicule dans les semaines ou les mois à venir ».

Dans les écoles de la ville, toutes les classes disposent désormais de ventilateurs et la composition des repas servis dans les cantines sera adaptée aux fortes chaleurs.

Concernant les manifestations extérieures organisées par la Ville, des brumisateurs seront installés sur les sites les plus exposés, notamment à l'occasion de la cérémonie de commémoration de la création du Conseil national de la Résistance, le 27 mai, ainsi que lors de Tempo Libre, le samedi 30 mai, place des Cinq-Fontaines.

Un brumisateur est également installé depuis ce jeudi 28 mai sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Lors de ce premier épisode de fortes chaleurs de l'année, il est également demandé aux Échirolloises et aux Échirollois de veiller à la bonne hydratation des plus jeunes comme des plus âgés (ensemble des recommandations disponibles sur [www.echirolles.fr](http://www.echirolles.fr) ou en appelant le numéro vert Canicule Info Service : 0 800 06 66 66).

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) rappelle la possibilité de s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables, en ligne sur [www.echirolles.fr/canicule](http://www.echirolles.fr/canicule) ou par téléphone au 04 76 20 99 00.

Plus globalement, l'ensemble des conseils et bonnes pratiques à adopter durant les périodes de fortes chaleurs sont regroupés dans le guide *Échirolles fraîcheur*, distribué dans toutes les boîtes aux lettres à l'été 2025 et disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ainsi que sur [echirolles.fr](http://echirolles.fr). Les habitantes et les habitants y trouveront notamment une carte des parcs et des points de fraîcheur (fontaines, étangs, bornes d'eau potable) répartis sur l'ensemble de la commune.

En cas de déclenchement d'une alerte orange ou rouge canicule dans les jours ou les semaines à venir, ces premières mesures seront renforcées et complétées.

Par exemple, plusieurs équipements municipaux proposeront, durant leurs horaires d'ouverture, des espaces rafraîchis accessibles à toutes et tous, notamment aux personnes les plus fragiles :

- la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, place des Cinq Fontaines.
- la salle polyvalente de la Résidence Autonomie Maurice-Thorez, 2 allée du Rhin.

Les grands centres commerciaux situés sur la commune peuvent également constituer des lieux refuges.

En cas d'alerte rouge, la gratuité d'accès au stade nautique sera également proposée à l'ensemble des Échirolloises et des Échirollois.

**Contact presse :**

Jérôme Barbieri, directeur de la communication

04 76 20 56 34 / 06 46 32 28 93

[jerome.barbieri@echirolles.fr](mailto:jerome.barbieri@echirolles.fr)